

Radars mobiles embarqués : bien sûr qu'ils flasheront les petits dépassements de vitesse !

Petite mise au point sur le fonctionnement réel de ces nouvelles machines (qui entreront en service ce mois-ci) pour contrer la propagande qu'on vous sert dans les médias...

(si vous n'avez pas encore vu notre vidéo explicative sur les radars mobiles embarqués, [cliquez ici](#))

C'est apparemment décidé : les 20 premiers radars mobiles embarqués vont entrer en service au mois de mars, avec verbalisation effective à la clef. Et comme la protestation contre ces machines à cracher du PV était monumentale (plus de 700.000 pétitions recueillies par la Ligue de Défense des Conducteurs!), les autorités ont mis le paquet niveau com' pour faire passer la pilule.

Leur argument phare : ne vous inquiétez pas braves gens, ces radars-là sont pour les vrais méchants, ceux qui roulent vraiment vite. Vous, on ne vous verbalisera pas pour vos petits dépassements de vitesse...

A qui n'a pas la mémoire trop courte, cela rappelle une certaine année 2003, où on a commencé à nous installer de beaux boîtiers flasheurs au bord des routes, tout pareil, pour chopper les "chauffards qui roulent vite". Résultat : aujourd'hui, 95% des flashes de ces radars sanctionnent des dépassements de vitesse de moins de 20 km/h...

Mais pour qui voudrait quand même croire que cette fois, les pouvoirs publics se sont racheté une conscience, il suffit de regarder en détail les arguments pseudo-techniques repris à la pelle dans les médias pour voir que, décidément, il y a un loup...

Tout d'abord, on nous dit que, comme la voiture-radar n'est pas hyper au point niveau technique, elle ne peut pas verbaliser un véhicule qui roule à moins de 20 km/h de plus qu'elle. Et donc, sur autoroute, ça ferait 150 km/h, au moins.

Mais enfin, c'est vraiment sous-estimer l'intelligence des policiers, habitués depuis une décennie maintenant à trouver les meilleures planquettes possible pour faire scintiller leurs radars et décrocher leur prime de fin d'année, que de croire qu'ils vont gentiment rouler à 130 km/h alors qu'à 111 km/h, leur radar peut flasher les autres conducteurs à partir de 131 ! Evidemment, ce pseudo-argument ne tient pas la route.

Et puis il y a la marge d'erreur, élégamment rebaptisée "marge de tolérance" par les experts en communication de la répression routière. Là aussi, ils nous disent que, en plus des 20 km/h sus-cités, les conducteurs auront un "bonus" de 10 km/h – vraiment de quoi on se plaint ? Sauf que ce bonus, ce n'est rien d'autre que la marge d'erreur du radar lui-même – c'est-à-dire qu'on estime que le radar peut se tromper de plus ou moins 10 km/h, donc dans le doute on ne vous les compte pas.

Radars mobiles embarqués : bien sûr qu'ils flasheront les petits dépassements de vitesse !

Autrement dit, et contrairement à ce qu'essaient de nous faire croire le délégué à la Sécurité routière et son équipe, le déploiement de ces nouveaux radars fera effectivement un carnage sur la route. Camouflés dans le flot de la circulation, ces nouvelles machines à PV piègeront tous les conducteurs qui les dépasseront.

Et d'ici quelques mois, elles seront capables de verbaliser aussi en sens inverse sur les routes sans terre-plein central.

Il est encore temps de dire stop : rejoignez le mouvement des 700.000 conducteurs qui disent ["NON aux nouveaux radars mobiles embarqués" !](#)